

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 15/003 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT L'AMENAGEMENT D'UN ITINERAIRE BIS SUR LA COMMUNE DE L'ÎLE-ROUSSE

---

#### SEANCE DU 5 FEVRIER 2015

L'An deux mille quinze et le cinq février, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, COLONNA Christine, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, MARTELLI Benoîte, MILANI Jean-Louis, MOSCONI François, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, POLI Jean-Marie, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ANGELINI Jean-Christophe à Mme GIOVANNINI Fabienne  
Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette  
Mme BIANCARELLI Viviane à M. BASTELICA Etienne  
Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade  
Mme DONSIMONI-CALENDINI Simone à Mme CASTELLANI Pascaline  
Mme FRANCESCHI Valérie à Mme GRIMALDI Stéphanie  
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme BARTOLI Marie-France  
Mme LACAVE Mattea à M. BIANCUCCI Jean  
M. LUCCIONI Jean-Baptiste à Mme VALENTINI Marie-Hélène  
M. LUCIANI Xavier à Mme COLONNA Christine  
Mme NATALI Anne-Marie à M. SINDALI Antoine  
Mme RISTERUCCI Josette à Mme FEDI Marie-Jeanne  
Mme RUGGERI Nathalie à M. MILANI Jean-Louis

M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. VANNI Hyacinthe à M. SIMEONI Gilles

**ETAIENT ABSENTS : MM.**

CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, FRANCISCI Marcel, ORSUCCI Jean-Charles, SUZZONI Etienne.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la délibération n° 11/140 AC de l'Assemblée de Corse du 23 juin 2011 approuvant la réactualisation du Schéma Directeur des Routes Nationales de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le principe et les caractéristiques principales du projet d'aménagement d'un itinéraire bis sur la Commune de L'Île-Rousse, tels que décrits dans le rapport annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à poursuivre les études et lancer les procédures réglementaires en vue de la réalisation du projet, notamment les enquêtes publiques au titre du Code de l'Environnement en application de la loi du 10 juillet 2010 (Grenelle 2) article L. 123-2 et suivants et du décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011, articles R. 123-1 et suivants et hydraulique en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du Code de l'Environnement.

**ARTICLE 3 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à acquérir, si nécessaire, à l'amiable au prix maximum fixé par France Domaine ou par voie de la procédure d'expropriation les emprises relatives à l'aménagement projeté.

**ARTICLE 4 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et à exécuter le projet d'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre.

**ARTICLE 5 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 5 février 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXE**